

Les Cahiers de droit

Liste des livres reçus



Volume 10, Number 1, 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004589ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004589ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1969). Liste des livres reçus. *Les Cahiers de droit*, 10(1), 243–244.

<https://doi.org/10.7202/1004589ar>

Tous droits réservés © Université Laval, 1969

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pierre Favre dresse enfin le bilan : si l'on peut « dégager de l'œuvre du marquis une réelle idéologie politique, son axe passera nécessairement là où se résout le conflit fondamental entre l'individu et l'État... » (p. 97). Cette conclusion, comme l'argumentation générale, est amenée avec un souci de logique et de précision. Mais avec J. de Soto (p. viii) on peut opposer à l'auteur de n'avoir pas su rétablir le lien entre cette œuvre politique et les autres du siècle des Lumières auquel elle appartient de toute évidence. Il n'en reste pas moins qu'il a su extraire et expliquer une bonne part de la pensée politique de Sade : tel était son but.

Jean-K. SAMSON.

The Law of Persons in the Later Roman Republic, par Alan WATSON. Oxford University Press, 1967, 270 pages, \$12.50.

Les derniers siècles de la république, à Rome, ou, plus précisément, les deux derniers siècles précédant l'avènement du Christ, situent vraiment l'évolution du droit privé à un confluent. Le droit romain dit archaïque, tel qu'élaboré par les siècles antérieurs (la coutume), par les assemblées du peuple (les lois), par l'action du sénat (les sénatus-consultes) et l'intervention des magistrats (les édits), atteignait son apo-

gée. En fait, un lent processus de transformation des institutions privées était déjà entamé.

L'évolution des choses s'inscrit d'abord dans l'ordre social et économique, puis, aux transformations politiques et de droit public allaient progressivement succéder les transformations du droit privé. Les sources juridiques allaient s'enrichir des initiatives impériales (les constitutions) et des opinions des juristes officiels. La période en question constitue un laboratoire idéal d'histoire dynamique du droit privé. Certaines institutions sont à peine fixées que d'autres tombent déjà en désuétude.

Par son ouvrage sur le droit des personnes, monsieur Alan Watson nous convainc bien de ces faits. Et l'ouvrage est d'autant plus appréciable que l'histoire des institutions privées de la période, dont l'intérêt a été souligné, est relativement mal connue par rapport à l'histoire des institutions des haut et bas-empires. Situation due, en bonne partie, à l'état des sources proprement juridiques de la période. Devant surmonter cet obstacle, l'auteur n'a fait qu'ajouter à l'intérêt de son travail. Il a puisé à fond dans les sources non juridiques de l'histoire de la période et il a fourni de ce fait un éclairage nouveau aux institutions privées de la période comme aux sources elles-mêmes.

Henri BRUN.

Liste des livres reçus

Aspects actuels du droit des marques dans le Marché commun, par Louis VAN BUNNEN, Bruxelles, Centre universitaire de droit comparé, 1967, 690 pp., 1.200 FB.

Cases on private International Law, par J. H. C. MORRIS, Fourth edition, Oxford University Press, 1968, 531 pp., \$9.75.

Contemporary problems of public law in Canada, édité par O. E. LANG, Toronto, Toronto University Press, 1968, 171 pp., \$5.95.

Droit nucléaire européen, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1968.

Essai sur les donations par contrat de mariage,* par Roger COMTOIS, Montréal, Le recueil de droit et de jurisprudence, 1968, 229 pp., \$8.00.

La Cour suprême et la constitution,* par Jacques BROSSARD, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, faculté de droit — Institut de recherche en droit public, 1968, 427 pp., \$5.85.

La recherche au Canada français, textes présentés par Louis BAUNOIN, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, 1968, 161 pp., \$4.00.

Law liberty and morality, par A. H. L. HART, Oxford, Oxford University Press, Oxford Paperbacks, 1968, 88 pp., \$1.95.

Les structures administratives régionales, par Andrée LAJOIE, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, faculté de droit — Institut de recherche en droit public, 1968, XVI, 334 pp., \$5.85.

Planification économique et fédéralisme, par Roger DEHEM, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1968, 204 pp., \$5.50.

The Judicial process, par Henry J. ABRAHAM, Oxford, Oxford University Press, 1968, XIV, 496 pp., \$3.25.

The Oxford Law School, par F. H. LAWSON, Oxford, Oxford at the Clarendon Press, XI, 270 pp., \$8.35.

The Quebec Act, par Sir Reginald COUPLAND, Oxford, Oxford University Press, 1968, 224 pp.

The role of the Judicial process in the regulation of competition, par W. J. Kenneth DIPLOCK, Oxford, Oxford University Press, The Hebrew University of Jerusalem Lionel Cohen Lectures, 1967, 27 pp., \$1.60.

* Les titres suivis d'un astérisque sont inclus dans la chronique bibliographique du présent numéro.

Reuves reçues

AFRIQUE DU SUD

Fort Hare Papers, vol. 3, n° 6

ALLEMAGNE

International Recht und Diplomatie, Jahrgang 1965, 1967

Neue Justiz, vol. 21 et vol. 22, 1 et 2

ANGLETERRE

Journal of the Society of Public Teachers of Law, vol. 9, n° 3 et 4, vol. 10, n° 1

AUTRICHE

Wiener quellenhefte zur ostkunde, vol. 9, n° 2

BELGIQUE

Journal pratique de droit fiscal et financier, vol. 42, n° 2, 3, 4, 5, 7
Revue de droit social, 1968, n° 2, 3, 4

BRÉSIL

Revista de Informaçao Legislativa, vol. III, n° 9 et 10

CANADA

Canadian Tax Journal, vol. 15, n° 6
McGill Law Journal, vol. 12, vol. 13, vol. 14, n° 1, 2
La revue du Barreau canadien, vol. 46, n° 2, 3, 4
La revue du Notariat, vol. 70, n° 11 et 12, vol. 71, n° 1, 2, 3, 4, 5

Revue juridique Thémis, vol. 2, n° 3, vol. 3, n° 1
University of British Columbia Law review, vol. 3, n° 1 et 2

ESPAGNE

Revista Española de Derecho internacional, vol. 20, n° 4
Revista Española de Derecho militar, n° 23

ÉTATS-UNIS

The Bar Examiner, vol. 37, n° 1, 2, 5 et 6
Boston College Industrial and Commercial Law Review, vol. 9, n° 1
Case and Comments, vol. 73, n° 3, 4, 5, 6
The Citation, vol. 15, n° 3
Cleveland-Marshall Law Review, vol. 17, n° 1, 2, 3
Drake Law Review, vol. 17, n° 2
Federal Communications Bar Journal, May 17, 1968, June 21, 1968, August 9, 1968, November 18, 1968
Harvard Law Record, vol. 44, n° 10
Fordham Law Review, vol. 36, n° 4, vol. 37, n° 1 et 2
Idaho Law Review, vol. 1, 2, 3, 4, 5
Immigration Bar Bulletin, vol. 20, n° 2, vol. 21, n° 1